

Document Technique UNIFIÉ 45.2 en quelques mots...



Les règles de pose du calorifuge, le DTU 45.2 version avril 2018

Le Document Technique Unifié est une norme volontaire qui est, dans les faits, inclus dans tous les marchés de travaux publics ou privés.

Le DTU 45.2 s'applique en France métropolitaine et concerne l'isolation thermique des circuits, appareils et accessoires pour des températures de service comprises entre -80°C et $+650^{\circ}\text{C}$.

La version d'avril 2018 apporte quelques précisions notamment sur le traitement des conduits aérauliques et l'utilisation de mastic permanent pour les coquilles rigides sur réseau froid.

Trois régimes de températures du réseau à isoler avec des contraintes et des matériaux spécifiques :

- A. -80°C à 0°C
- B. 0°C à température ambiante
- C. Température ambiante à $+650^{\circ}\text{C}$

Principal changement sur les modes de pose A et B, le DTU autorise une enduction segmentée, si $\text{diam. Int coquille} = \text{diam. Ext. de la tuyauterie}$, par cordon de mastic à l'intérieur de la coquille et aux niveaux longitudinal et circonférentiel, plutôt qu'une enduction complète. Cette dernière reste toujours la référence.

Les coquilles rigides sont maintenues par des fixations de type feuillards ou ruban adhésif armé avec un écart maximal de 500 mm.

Les manchons élastomères doivent être collés sur la tuyauterie sur une longueur minimale de 25mm à chaque extrémité ainsi que de manière longitudinale et circonférentielle. Une languette isolante de type Armatape® doit être installée sur les joints en respectant le temps de cure de la colle (environ 36h).

Si le produit n'est pas doté d'un pare-vapeur posé en usine, celui-ci doit être mis sur place avec une caractéristique de lame d'air équivalente, supérieure ou égale à 40 m. Celle-ci est, en général, satisfaite pour les revêtements à base d'aluminium (coefficient de transmission de vapeur d'eau $< 1\text{g}/(\text{m}^2 \cdot 24\text{h})$ suivant NF ISO 2528).